



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE COATICOOK
MUNICIPALITÉ D’EAST HEREFORD**

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ QUE :

Lors d’une assemblée extraordinaire du conseil de la Municipalité d’East Hereford qui se tiendra à huis clos le seizième jour de décembre 2020 à 19h00 à la bibliothèque municipale, sise au 15 rue de l’Église, East Hereford

SERONT PRIS EN CONSIDÉRATION LES SUJETS SUIVANTS :

- 1- Ouverture de l’assemblée
- 2- Avis de convocation
- 3- Adoption de l’ordre du jour
- 4- Présentation du budget et période de questions
- 5- Résolution : Prévisions budgétaires 2021
- 6- Résolution : Programme de dépenses en immobilisations 2021-2022-2023
- 7- Levée de l’assemblée

DONNÉ à East Hereford ce huitième jour de décembre 2020.

Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, François Lessard, secrétaire-trésorier de la Municipalité d'East Hereford, certifie sous mon serment d'office avoir publié cet avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 8e jour de décembre 2020 entre 9:00 heures et 14:00 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 8e jour de décembre 2020.

Secrétaire-trésorier